

RAPPORT MORAL 2012 – 2013

• SUR LE NUMÉRIQUE

Faut-il céder à l'obsession actuelle du numérique ? L'affaire mériterait un traitement particulier. Il faut évidemment apprendre la maîtrise du numérique à nos élèves, autant la maîtrise technique qu'une perspective critique. Certains de nos collègues, en philosophie y compris, en font déjà usage. Cela n'en fait pas en soi de meilleurs professeurs, ils le savent, mais rien n'interdit de penser que le numérique pourrait utilement transformer des cours. Le moyen en lui-même n'est pas sans effets particuliers, pédagogiquement y compris, ce qu'il faut analyser. L'APPEP ne devra pas s'interdire de réfléchir à la place qu'il prend déjà et prendra, aux bienfaits comme aux illusions dont il peut être porteur. Il est souhaitable que réflexions et témoignages nous parviennent sur cette question.

Reste un engouement qui fait aveuglement de ce qu'il subit vertu, l'illusion commode d'avoir trouvé une baguette magique, un effrayant ou amusant défilé de clichés, dont un abandon sans vergogne au jeunisme. Sont ainsi momentanément masqués d'autres et non moins importants problèmes. Nous nous en tiendrons ici à la juxtaposition de deux citations. La première est une déclaration extraite du quotidien *Le Monde*, la seconde un extrait du *Phèdre* de Platon (écourté pour ne pas trop envahir et suggérer seulement). Cela nous vaudra sans doute, surtout si l'on ne comprend pas la critique de Platon, d'être commodément traité de réactionnaire.

– « Constat similaire pour le responsable éducation de Microsoft, Thierry de Vulpillières : "Le numérique casse les frontières disciplinaires, la verticalité de la classe, relativise certains savoirs qu'on peut retrouver en trois clics." »¹

– « Mais lorsqu'ils en furent à l'écriture, "Cela, mon roi, dit Teuth, c'est une science qui rendra les Égyptiens plus savants et qui leur donnera plus de mémoire : le remède pour la mémoire et le savoir a été trouvé." Le roi répondit : "Très habile Teuth, autre est l'homme capable de mettre au monde un art, autre est celui qui est capable d'évaluer la part de dommage et d'utilité qu'il comporte pour ceux qui en auront l'usage. Toi, là, tout de suite, parce que tu es le père de l'écriture et que tu es prévenu en sa faveur, tu lui attribues un pouvoir contraire à celui qui est le sien : c'est l'oubli qu'elle versera dans les âmes de ceux qui l'auront apprise, et qui négligeront leur mémoire, parce qu'ils se fieront à l'écriture et que c'est de l'extérieur, par des empreintes étrangères, et non de l'intérieur, par eux-mêmes, qu'ils se remémoreront les choses. [...] À tes disciples c'est l'apparence du savoir, et non pas le vrai savoir, que tu procures ainsi : [...] dans la plupart des cas ils seront ignorants, et difficiles à supporter, car ils seront de faux savants, et non pas des savants. »²

Qu'on ne s'inquiète pas, l'enseignement de la philosophie a beau légitimement se vouloir à l'abri d'une « illusion techniciste »³, il ne refusera pas l'invention de l'écriture.

¹ Pourquoi l'école française reste en retard sur le numérique ?, *Le Monde*, 08.06.2013, par Marilyne Baumard. http://www.lemonde.fr/societe/article/2013/06/08/pourquoi-l-ecole-francaise-reste-en-retard_3426520_3224.html
Gageons, pour le meilleur, que l'auteur de ce propos voulait parler d'informations en parlant de « certains savoirs ». Mais beaucoup de discours disent la même chose sans qu'on soit assuré de la distinction. Quant à la volonté de casser la verticalité de la classe, qui a le parfum d'une autre époque, il lui manque celle d'en finir avec l'érection du professeur en maître.

² Traduction Laetitia Mouze, *Le Livre de Poche*.

³ Crainte que manifeste notre ministre, ici cité, à l'égard du développement du numérique. http://www.liberation.fr/societe/2013/06/09/avec-le-numerique-le-prof-se-recentre-sur-le-coeur-du-metier_909521

• *LES ÉPREUVES DES SÉRIES TECHNOLOGIQUES*

L'APPEP demandait la création d'un groupe de travail. La nature d'une commission créée en début d'année par M. Mathias, censée représenter les professeurs par empilement de syndicats et d'associations ne correspondait pas à notre demande. Nous avons volontiers accepté d'y participer. Réunie une fois, elle n'a plus jamais été convoquée. Au-delà nous ne savons rien. Elle n'aurait pu être qu'une chambre d'enregistrement ou décider par un vote à la majorité. Les échos d'un probable conflit interne à l'inspection sont arrivés jusqu'à nous, très indirectement⁴, quand, semble-t-il, celle-ci a tenté de régler l'affaire par elle-même. Tout cela ne nous concerne pas. L'APPEP continuera de réclamer un travail sur ce point, mais encore faudrait-il que toute demande de réforme en philosophie, ne soit pas l'occasion dont on s'empare pour imposer un point de vue préétabli, voire refaire la guerre des programmes par d'autres moyens. On justifie ainsi l'immobilisme. L'APPEP continuera de dire que la consultation des collègues, à l'échelle nationale, à partir de propositions, en prenant le temps nécessaire, est la condition d'une réforme réussie, interdisant les querelles sectaires, la suffisance des uns ou des autres, et permettant une appropriation des ambitions de notre enseignement, de ses exigences, ce dont il a besoin, jusqu'au moment de noter les copies du baccalauréat.

• *LES DÉDOUBLEMENTS ET HEURES PERDUES ET LA PERSPECTIVE D'UNE DÉMARCHÉ INTERSYNDICALE ET INTERASSOCIATIVE*

L'an passé, dans un courrier particulier au responsable du « groupe philo » du SNES (voir précédent rapport moral), nous nous étions étonnés du refus, de fait, de toute action commune relativement à une initiative qui fut malheureusement un échec. Cette année, il faut que nos adhérents le sachent, relativement à une nouvelle initiative du SNES, nous avons reçu un message, le 12 juin seulement, ne s'adressant pas au président de l'APPEP, ou à son Bureau, mais invitant seulement à transmettre à nos adhérents l'information d'une action du SNES. On remarquera que l'APPEP s'est abstenue de toute polémique. Quelques explications plus tard, en privé de notre côté, les choses semblent réellement aller mieux. Pas plus qu'en juin, nous ne travaillerons donc ici à répondre à nombre de propos publics que nous éviterons même de qualifier. Reste qu'il n'est pas rien d'avoir reçu, le 23 juin dernier, un courrier du SNES, presque immédiatement et toujours, à cette heure, rendu public, affirmant que nous aurions écrit le texte de notre pétition⁵ pour qu'il ne puisse pas être soutenu par le SNES. C'était la première fois que nous entendions cela. Sans doute avons-nous eu le tort de croire, fin 2010, quand le SNES nous a refusé sa signature, qu'il fallait ne pas informer de ce qui s'était passé pour éviter l'utilisation par certains, contre ce syndicat, de son refus, aux dépens de la pétition.

Il faut donc savoir qu'à cette époque, nous n'avons pas présenté un texte qui n'aurait pas été susceptible de modifications. Il se trouve, et ce n'est accuser personne de le dire, que deux tentatives de contacter le SNES, en même temps que tous les autres signataires possibles, par un contact électronique proposé sur son site⁶, n'ont d'abord donné aucun résultat. Plus tard, et, nécessairement, après un temps perdu certain, celui de l'attente répétée d'une réponse, nous avons obtenu les coordonnées d'une responsable du « secteur lycée » du SNES (Mme S. Charrier), trouvé le moment de nous joindre téléphoniquement, ce qui n'a pu se faire immédiatement, laquelle nous a ensuite mis en contact, évidemment plus tard encore, avec M. R. Hubert, co-secrétaire-général du SNES. À ce moment le texte ne pouvait plus être modifié car deux syndicats et une association avaient déjà accepté de le soutenir. Ce qui nous a alors été dit

⁴ On lira le compte-rendu du Bureau de mars et celui de notre rencontre de mai avec M. Mathias.

⁵ Qu'on peut toujours signer, à partir de la page d'accueil du site.

⁶ Nous nous étions adressés de la même manière à d'autres syndicats.

c'est que le SNES, son « groupe philo » d'abord, ne demandait en Terminale S, en tout cas à cette époque, que le maintien de la seule forme 2+1+1, c'est-à-dire seulement le dédoublement d'une heure, donc trois heures pour les élèves et quatre heures pour le professeur, et pas la possibilité, au choix des professeurs, de cela ou de quatre heures pour les élèves en classe entière, comme la circulaire de 2002 le proposait, choix laissé qui était et est la position de l'APPEP et de la pétition. À nous, le texte de notre pétition ne nous paraissait pourtant pas, et ne nous paraît toujours pas, incompatible avec ce mandat, même si assurément il n'exprimait pas exclusivement sa seule position. Qui plus est, il n'y avait aucun désaccord à propos des classes technologiques. Voilà pour une information nécessaire, et sur ce seul point, dans le cadre intime d'un rapport moral, venant après beaucoup de temps et d'énergie perdus. Chacun aura pu lire notre réponse au courrier du SNES et l'heureux dénouement dont il informe, à la réalisation duquel nous travaillons à l'heure même d'écrire ce rapport moral.

- *LES ÉSPÉ*

Tout est ici connu, assez pour savoir que nous n'en avons pas fini avec cette question, l'un des principaux soucis de l'année à venir, d'ores et déjà inscrit à l'ordre du jour du prochain Bureau. La qualité des masters d'enseignement, leur existence ou le privilège accordé aux masters de recherche, la place de la philosophie dans la formation générale, la situation des professeurs jusqu'à présent en IUFM, la nature de l'année de stage, devront être les objets de nos préoccupations.

- *AUTRES PERSPECTIVES ET CONCLUSIONS*

Ce rapport ne répétera pas les actions connues et qu'il n'y a pas plus à commenter, les préoccupations constantes ou déjà annoncées. La transformation du site se poursuit, son enrichissement aussi. L'APPEP continue d'organiser des journées nationales, de proposer aux professeurs de faire de la philosophie. D'ores et déjà on peut annoncer que le 16 novembre aura lieu une importante journée sur l'enseignement laïque de la morale, proposée et prise en charge par N. Franck. Bien des régionales organisent localement ou participent à l'organisation de réunions, de colloques, de manifestations culturelles, etc. Que leurs responsables en soient remerciés. Une plus grande participation des présidents de régionales à certaines réflexions internes au Bureau sera rendue possible, l'a déjà été, sans empiéter sur les prérogatives du BN, sur la représentation nationale des adhérents dont il est la seule incarnation légitime, statutaire. Nos adhérents savent que le Bureau travaille même s'il n'a pas toujours le temps de tout faire, de répondre à toutes les sollicitations, de se prononcer sur tout. Il lui arrive aussi, trop souvent, de subir des priorités qui ne sont pas les siennes aux dépens d'autres qui, absolument parlant, mériteraient bien davantage son attention. Ainsi avons-nous délaissé la question du français et de l'anglais dans la recherche à l'Université, chère à Jean-Louis Chédin.

Notre réflexion doit être constante en ce qui concerne l'enseignement universitaire et le secondaire. Répétons que l'APPEP ne doit pas se contenter de défendre un présent très insatisfaisant au nom d'un avenir qui ne pourrait qu'être pire⁷.

Il faudra, à propos du programme des Terminales, prendre la piste évoquée cette année à l'assemblée générale, celle d'un couplage des notions, plus déterminant, donc délimitant, quant à la nature des cours et des sujets, sans rien faire perdre des qualités d'un programme de notions.

⁷ Qu'on nous permette de renvoyer aux pages 6, 7 et 8 du rapport 2009-2010 http://www.appep.net/wp-content/uploads/2012/10/2010_rapport_moral.pdf

Par ailleurs, si des progrès ont été réalisés quant aux sujets donnés au baccalauréat, une vigilance s'impose encore. Il faut être nuancé. Une certaine critique annuelle des sujets par des professeurs exhibe souvent, davantage qu'un problème dû aux sujets, la nécessité de travailler à la compréhension des exigences d'un programme de notions et des attentes qu'on peut avoir en conséquence relativement aux épreuves et cela dans le contexte présent de l'école et de nos élèves. Mais c'est de ce dernier point de vue que restent, notamment, des sujets qui démontrent l'ignorance de ce dont aucun programme et nature des exercices du bac ne nous sauvera : l'ignorance des élèves, de ce que sont des jeunes gens de dix-huit ans, que cela plaise ou non, de ce qu'il est possible de faire et de leur demander. C'est pour cela aussi qu'il y a des professeurs dans les commissions de sujet, même si, nécessairement, ce n'est pas eux qui en dernier lieu décident. C'est particulièrement un extrait donné cette année en ES qui en est l'exemple. Le travail des commissions de sujet est indéniablement très difficile et plus encore quant au choix des textes. Rien pourtant n'empêche qu'on évite ces erreurs, dont il faut reconnaître qu'elles sont devenues plus rares (que l'on plonge assez loin dans des annales !).

Il nous faudra aussi revenir, sans peur, sur la question de la notation au bac. Nous nous sommes très justement attaqués à des dénonciations malveillantes ou artificielles de la notation en philosophie, avec de réels effets. Nous avons tout aussi bien dénoncé l'utilisation de la question de la notation par ceux qui la prennent en otage pour servir une conception de l'enseignement de la philosophie. Nous ne devons pas nous contenter d'en rester là. Ce n'est pas l'ordinaire, mais trop d'écarts persistent entre les notes données dans l'année et celles du bac. Même s'il ne s'agit pas d'exagérer le phénomène, ce sont les professeurs eux-mêmes qui en témoignent, sur notre liste de discussion y compris. Que la réputation faite à notre discipline soit en conséquence souvent injuste, car excessive, ne doit pas empêcher que nous nous saisissons du problème. Il nuit au travail de l'année. Il faut sans doute à cet égard une distance critique certaine, savoir mesurer et dépasser la blessure narcissique des professeurs eux-mêmes, que seules la naïveté ou la mauvaise foi prétendent inexistante. Mais c'est à l'enseignement de la philosophie, à sa situation à l'intérieur du lycée qu'on nuira en feignant de ne pas voir les problèmes qui persistent, du moins quand ils sont en notre pouvoir. C'est, au-delà, la crédibilité du baccalauréat comme examen et mesure nationale des exigences, garant d'une égalité, qu'on permettra d'atteindre et dont on facilitera la remise en cause si nous ne traitons pas nous-mêmes ces douloureuses questions.

L'ambition de l'APPEP est et devra continuer d'être celle d'un dialogue entre collègues, en toute indépendance, ambition d'une parole donnée aux professeurs et d'un pouvoir de penser, de décider et de peser en commun, qu'ainsi ils n'abandonnent pas au ministère, à l'Inspection ou à quelques notables, méritant de l'être, ou autoproclamés.

Nous souhaitons à toutes et à tous une fructueuse année scolaire.

Simon PERRIER,
Président de l'APPEP,
16 juillet 2013.